

Le Crapouillot



LES MYSTÈRES DE LA GUERRE

**POURQUOI LA GUERRE DURA CINQ ANS — LE PAPE, EN 1914, FUT-IL ASSASSINÉ ?
“ L'INTELLIGENCE SERVICE ” — LES FUSILLÉS PAR ERREUR — LE COMMERCE AVEC
L'ENNEMI — MATA - HARI, LA DANSEUSE ESPIONNE — RASPOUTINE, LE BOUC HYP-
NOTISEUR — BOLO — LES MUTINERIES — LA MORT MYSTÉRIEUSE DE KITCHENER
LE SECRET DU CHIFFRE — LA GUERRE VUE DE BERLIN — LE BOURRAGE DE CRANE**

POURQUOI LA GUERRE DURA CINQ ANS

COMMENT LE COMITÉ DES FORGES FRANÇAIS PRATIQUAIT LE DUMPING AVANT LA GUERRE ET COMMENT IL LIVRA AUX ALLEMANDS UNE GRANDE PARTIE DE NOTRE SOUS-SOL SANS COMPENSATION — COMMENT FURENT FOURNIS A KRUPP LES STOCKS NÉCESSAIRES A LA GUERRE IMMINENTE — COMMENT FURENT RELACHÉS EN AOUT 1914 DANS LES PORTS FRANÇAIS LES NAVIRES CHARGÉS DE NICKEL A DESTINATION DE KRUPP — COMMENT DES INDUSTRIELS FRANÇAIS, PENDANT LA GUERRE, FOURNIRENT A L'ALLEMAGNE DE LA CYANAMIDE, PRODUIT NÉCESSAIRE A LA CONFECTION DES EXPLOSIFS — COMMENT UN SUJET ALLEMAND, EN PLEINE GUERRE, SE TROUVAIT A LA DIRECTION DU MONOPOLE DE L'ARMEMENT — POURQUOI BRIEY NE FUT PAS BOMBARDÉ PENDANT VINGT-SEPT MOIS.

D'APRÈS LE...

Cinquante et unième année.

Le numéro : Cinq centimes.

Samedi 25 janvier 1919

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

11^e législature. — Session de 1919.

COMPTE RENDU IN EXTENSO. — 9^e SÉANCE

Séance du vendredi 24 janvier.

M. Barthe. ...J'affirme que le Comité des Forges a volontairement, au cours des années qui ont précédé la guerre, limité le développement de la production des fontes, du fer et de l'acier afin de pouvoir mieux rançonner l'industrie française, et qu'ainsi, par contre-coup, elle a favorisé l'industrie allemande et mis la nation dans une situation périlleuse. J'affirme que, poussé par un esprit de lucre, il a favorisé l'emprise allemande sur la France par la constitution d'un dumping criminel sur les matières premières et par des ententes économiques avec les principaux métallurgistes ennemis.

J'affirme que le Comité des Forges, de-

puis la guerre a pratiqué la même politique et que, par des manœuvres blâmables, il a empêché la constitution d'un stock de métaux, qu'il a même organisé la rarefaction des matières premières, et qu'il a ainsi permis la constitution d'un marché de spéculation. C'est ainsi que la nation a été imposée d'un nombre important de milliards. (Très bien ! très bien !)

M. Louis Guichard. Et on n'a pas arrêté les membres de ce comité ?

M. Barthe. J'affirme que des membres du Comité des Forges ont manœuvré pour empêcher la création des hauts fourneaux nécessaires pour l'exploitation de nos richesses, ce qui aurait permis à la nation d'être organisée pour la lutte économique d'après-guerre.

J'affirme qu'alors que l'acier était vendu moins de 30 francs et ensuite dans les environs de 40 francs en Angleterre, il était vendu jusqu'à 200 fr. en France et que c'est à la suite des pratiques par trop intéressées du Comité des Forges que les produits manufacturés importés coûtent actuellement souvent meilleur marché que les matières premières !

M. Charles Bernard. Et le Gouvernement ignorait cela ?

M. Barthe. ...J'affirme que certains adhérents des comités des forges ont fourni pendant la guerre des matières premières à l'Allemagne et que, pour étouffer cette affaire, le Comité des Forges a gêné les investigations de la Justice. (Mouvements divers.)

J'affirme que le trafic d'influence le plus méprisable a été mis en action et que les traces de ces agissements se trouvent dans les dossiers de la Haute-Cour.

J'affirme que, à la tête du Comité des Forges se trouvaient et se trouvent des étrangers, entre autres UN SUJET ALLEMAND dont le père est industriel à Berlin.

J'affirme que des sommes considérables sont distribuées par un agent de publicité, dont j'indiquerai le nom, pour obtenir le silence de la presse sur ces faits.

J'affirme que, par le fait soit de solidarité internationale de la grande métallurgie ou pour sauvegarder des in-

MAI 1936

JEAN GALTIER-BOISSIÈRE
dans

Le n° spécial : 10 fr.

CRAPOUILLOT

dévoile

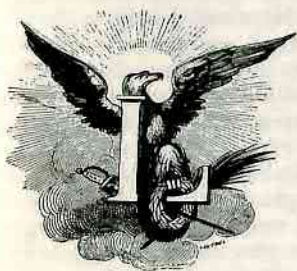


Les mystères
de la
Police secrète

LA POLICE SECRÈTE SOUS L'EMPIRE

« Depuis la Révolution, tout a été réuni, changé, bouleversé. Les instruments de la police sont restés inamovibles. Le Directoire avait reçu sa police du Comité de Salut Public, qui lui-même l'avait reçue du Comité des Recherches de l'Assemblée Constituante. Dès l'origine de cette institution, ses agents avaient pris une direction menaçante et hostile contre les prêtres et les nobles et les partisans des Bourbons. Il leur a fallu faire volte-face ; protéger ce qu'ils avaient harcelé, emprisonné, persécuté. Ils ont toujours montré le même zèle. A leurs yeux, le pouvoir le plus fort et qui paie a toujours raison. Et comment exigerait-on de telles gens un honneur et une conscience qu'on ne trouve pas toujours chez des hommes chargés de grandes dignités ! »

SAINT-EDME. (*Biographie des lieutenants généraux*, p. XXXII.)



A couronne n'avait succombé en 1789 que par la nullité de la haute police, ceux qui en étaient dépositaires alors n'ayant pas su pénétrer les complots qui menaçaient la Maison Royale », écrit Fouché dans ses *Mémoires* où il expose très clairement le programme et les méthodes qu'il entendit appli-

quer, lorsque le Ministère de la Police lui fut confié. « Tout gouvernement a besoin, pour premier garant de sa sûreté, d'une police vigilante dont les chefs soient fermes et éclairés. La tâche de la haute police est immense, soit qu'elle ait à opérer dans les combinaisons d'un gouvernement représentatif incompatible avec l'arbitraire, et laissant aux factions les armes légales pour conspirer, soit qu'elle agisse au profit d'un gouvernement plus concentré, aristocratique, directorial ou despotique ; la tâche est alors plus difficile, car rien ne transpire au dehors ; c'est dans l'obscurité et le mystère qu'il faut aller découvrir les traces qui ne se montrent qu'aux regards investigateurs et pénétrants. Je me trouvais dans le premier cas, avec la double mission d'éclairer et de dissoudre les coalitions et les oppositions légales contre le pouvoir établi, de même que les complots ténébreux des royalistes et des agents de l'étranger. Ici, le danger était moins immédiat.

« Je m'élevai par ma pensée au-dessus de mes fonctions ; et je ne m'en épouvantai pas. En deux heures

je fus au fait de mes attributions administratives, mais je n'eus garde de me fatiguer à considérer le ministère qui m'était confié sous le point de vue réglementaire. Dans la situation des choses, je sentis que tout le nerf, toute l'habileté d'un ministre, homme d'État, devait s'absorber dans la haute police, le reste pouvait être livré sans inconvénient à des chefs de bureau. *Je ne m'étudiai donc qu'à saisir d'une main sûre tous les ressorts de la police secrète et tous les éléments qui la constituent.* Je sentis que seul je devais être juge de l'état politique intérieur et qu'il me fallait considérer les observateurs et agents secrets que comme des indicateurs et instruments souvent douteux. *Je sentis, en un mot, que ce n'était ni avec des écritures, ni*

avec des rapports qu'on faisait la haute police, qu'il y avait des moyens plus efficaces ; par exemple que le ministre lui-même devait se mettre en contact avec les hommes marquants ou influents de toutes les opinions, de toutes les doctrines, de toutes les classes supérieures de la société. Ce système m'a toujours réussi et j'ai mieux connu la France occulte par des communications orales et confidentielles et par des conversations expansives, que par le fatras d'écritures qui m'est passé sous les yeux. »

Le personnel

Lorsque Bonaparte en 1804 rappela Fouché au Ministère, il créa, pour le seconder et sans doute aussi le contrôler, trois conseillers d'État, chargés de la police sur certaines fractions du territoire : Réal, ex-chef de la police sous le grand juge Régnier, devait surveiller le Nord, l'Ouest et une partie de l'Est (50 départe-



LE DUC D'OTRANTE

CRAPOUILLOT



LES FINANCIERS

ET LA DÉMOCRATIE

PAR

FRANCIS DELAISI

tent le budget et les fournisseurs ou industriels protégés qui en vivent.

Les premiers ont en vue l'intérêt général, les seconds leur intérêt particulier. Les uns attendent de l'État les



M. GASTON MENIER ET SES DEUX MUSES: CACAO ET CANNE A SUCRE. FAIT DU CHOCOLAT ET DE LA POLITIQUE: LE TOUT ENVELOPPÉ DANS DU PAPIER D'ARGENT

(Caricature de LÉANDRE, dans le Rire)

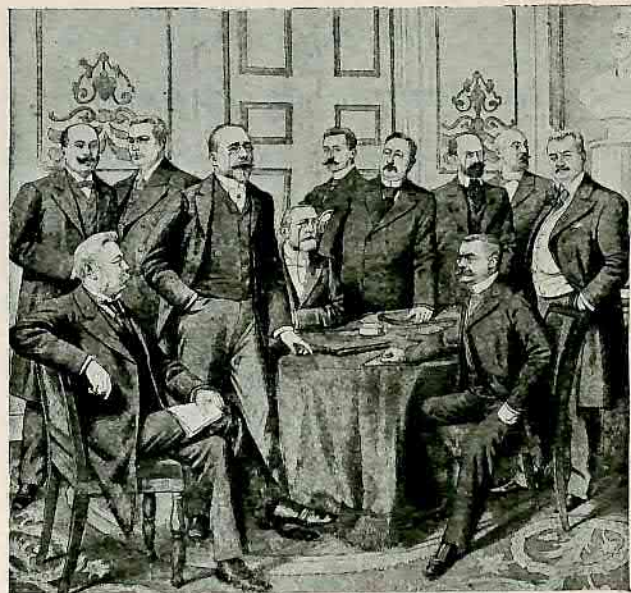
réformes sociales qui feront le bonheur du peuple; les autres en espèrent les commandes ou les tarifs qui les enrichiront. Les premiers sont le grand nombre; les seconds ne sont qu'un tout petit clan.

Mais les premiers font de la politique à leurs moments



COLONISATION: la Bourse et la Vie.

perdus, en amateurs, sans connaissances précises, sans application et sans méthode. Ils croient avoir assez fait pour l'avenir du pays s'ils ont déposé une fois tous les quatre ans dans une urne un papier plié en quatre; ils



CONSEIL DES MINISTRES

(Le Petit Journal)

seraient désolés si le souci des affaires communes leur coûtait plus que le sou quotidien de leur journal.

Les autres sacrifient à l'occasion des sommes considérables. Ils font mieux: ils dépensent sans compter leur temps et leur peine dans les couloirs du Parlement, les antichambres des ministères, les comités électoraux et les salles de rédaction. Ils sont pour la plupart intelligents, riches, tenaces, avertis, unis en groupes étroitement solidaires.

Entre ces deux classes antagonistes, la lutte ne saurait être égale. La foule des honnêtes gens désintéressés, ignorants et veules sera nécessairement la proie de la minorité active, égoïste et organisée.



LE PRÉSIDENT FALLIÈRES

(Les Hommes du Jour)



LE SACRÉ-CŒUR, PHOTOGRAPHIE D'ATGET

L'ÉGLISE ET LA FRANC-MAÇONNERIE ⁽¹⁾

VOILÀ donc nos bons électeurs enrôlés et embrigadés dans les divers partis politiques ; chacun d'eux, selon sa situation sociale, ses traditions de famille, l'école où il a été élevé, le journal qu'il lit, se déclare : royaliste, conservateur, libéral, progressiste, radical, radical-socialiste, socialiste indépendant ou unifié. Tout cela fait beaucoup de partis, et si tous se mettent à réclamer à la fois l'exécution de leur programme, cela va faire un beau charivari. Toutes les

questions sociales politiques, économiques, religieuses, etc... vont se poser à la fois. Personne ne va plus s'y reconnaître.

Or, Durand 1^{er}, — citoyen-roi de France, — est un brave homme, mais c'est un esprit simple ; il veut bien s'intéresser au jeu de la politique, mais à condition qu'il puisse le faire facilement sans se fatiguer le cerveau. Il faut donc une sorte de régisseur pour mettre de l'ordre dans la lutte, amener les acteurs en scène les uns après les autres, con-

La Franc-Maçonnerie, de son côté, depuis que la lutte anticléricale est passée au second plan, s'est ouverte aux courants d'idées les plus divers. Il y a des Loges très conservatrices, d'autres qui affirment des sympathies communistes, mais la majorité est restée fidèle, semble-t-il, aux tendances radicales.

Depuis qu'ils ne s'opposent plus aussi nettement, les deux organismes ont perdu, semble-t-il, un peu de leur ancienne action sur le corps électoral. F. D.

(1) Ce chapitre a un peu vieilli. Depuis la guerre, sous l'influence de Rome, l'Eglise s'est détachée du « patronat de droit divin ». Les Syndicats chrétiens dans les conflits du travail ont pris très souvent position aux côtés des Syndicats de la C.G.T. Le mouvement si vivant de la Jeune République a adhéré ouvertement et collaboré très activement à l'action du Front Populaire et à la lutte contre le Fascisme.



LE GRAND ORIENT

centrer toute l'attention du public sur une seule question, et opérer à temps les changements de décor.

Pour cela on dispose de deux « machines » admirablement organisées, qui, distinctes des partis politiques, les pénètrent, les encadrent et les font mouvoir à leur gré.

Ce sont : l'Église catholique et la Franc-Maçonnerie.

La première (1) est la plus ancienne. Quarante mille curés environ sont dispersés sur tout le sol de la France ; il n'y a guère un village qui n'en ait un. Cet homme est en contact constant avec la population ; plus instruit que la masse des habitants, investi auprès des dévots d'un grand prestige moral et religieux, n'ayant rien d'autre à faire entre deux messes que de s'occuper des questions sociales ou politiques, il est généralement un agent électoral d'autant plus influent que son rôle est plus discret.

Le programme des partis lui est assez indifférent : le curé est royaliste ici, ailleurs républicain rallié, plus loin progressiste et il y en a même qui s'intitulent vaguement socialistes dans les banlieues des grandes villes ouvrières. Mais tous obéissent comme un seul homme à leurs évêques qui obéissent au Pape. Qu'il s'agisse de police des cultes, d'enseignement ou même de politique pure, voire de syndicalisme, une *Encyclique* arrive de Rome ; les évêques la transmettent et la commentent ; les curés la lisent et s'en imprègnent. Les Jésuites et autres moines contrôlent le mouvement. Et sur toutes les paroisses de France, à la même heure, passe le souffle de l'Esprit Saint.

(1) Il est bien entendu que je n'envisage ici l'Église catholique que dans son rôle politique. Elle a aussi une action religieuse, morale et sociale très puissante qui s'exerce sur d'autres plans et par d'autres moyens.

Or, ces hommes ont de l'argent. Avec les dons des dévotes, les revenus de leurs couvents, de leurs collèges, de leurs usines et de leurs terres, avec les recettes de Lourdes (qui égalent, dit-on, les bénéfices du canal de Suez), ils subventionnent des journaux, soutiennent des Comités, appuient des candidatures. Il n'est peut-être pas un député, depuis le centre gauche jusqu'à l'extrême droite, qui ne leur doive un peu de son élection. Ils pénètrent donc profondément tous les partis conservateurs ; ils les tiennent sous une dépendance plus ou moins dissimulée ; ils peuvent leur imposer une orientation. Cette puissante machine influe en fait, sans qu'ils s'en rendent compte, sur l'opinion de près de la moitié des Français. C'est pourquoi, sous tous les régimes, à toutes les époques, elle a toujours joué un rôle si considérable dans l'histoire de notre pays.

Pendant longtemps l'Église catholique s'est étroitement alliée aux dynasties déchues. Quand le parti républicain voulut conquérir le pouvoir, il dut s'appuyer sur une autre machine, ce fut la Franc-Maçonnerie.

C'est une copie assez exacte de l'organisation cléricale. Dans toute localité un peu importante, il y a une « loge ». On y recrute des hommes de toutes classes et quel que soit leur parti politique. Le dogme rationaliste ou positiviste y fait pendant au dogme catholique, une philanthropie rationaliste y fait pendant à « la charité chrétienne ». Ceci pour les fidèles. Au dedans, c'est une forte hiérarchie de « novices », « frères », « maîtres », « vénérables ». C'est presque une congrégation. Enfin reliant toutes les Loges et les dominant, se trouve le Grand-Orient, sorte de collège des cardinaux de ce Vatican de la rue Cadet. Périodiquement, un convent, sorte de concile, assure le contact entre l'État-Major maçonnique et les Loges de province.

Naturellement cette puissante organisation dispose de capitaux considérables. Aux cotisations de ses membres, s'ajoutent les ressources des Comités électoraux dont ses membres parviennent à se faire confier l'administration. Comme l'Église, elle s'en sert pour inspirer des journaux et soutenir des candidatures.

Comme l'Église encore, elle ne s'attache pas à la fortune d'un seul parti ; elle appuie de son influence et de son argent aussi bien les républicains modérés ou radicaux, que les radicaux socialistes, voire des socialistes indépendants ou unifiés ; elle a même fait un sérieux effort pour pénétrer le monde syndicaliste et la C.G.T.

Ainsi, elle agit sur les partis de gauche — comme l'Église sur les partis de droite — et leur sert de régulateur.

S'agit-il de passionner l'opinion sur une question : anti-cléricisme, impôt sur le revenu, républicanisation de l'armée, etc. ? Le « Grand-Orient » adresse à toutes les Loges un questionnaire. Les « vénérables » nomment des rapporteurs. On en discute à la prochaine « tenue » ou assemblée de la Loge, et on envoie un rapport aux « trente-troisième honneur » et autres têtes mitrées du grand comité. Celui-ci centralise les réponses et connaît ainsi exactement l'état d'esprit de ses troupes.

Alors il arrête son plan de campagne, lance à toutes les Loges le mot d'ordre, les munit de brochures et ouvrages où chacun trouve, sans grand effort cérébral, tous les arguments appropriés. Puis les députés affiliés posent bruyamment la question à la Chambre ; sur tout le territoire, tous les petits journaux amis, tous les Comités affiliés font chorus. Et c'est bientôt dans toute la France un tapage assourdissant. Naturellement l'Église s'émue : le Pape donne le mot d'ordre contraire, les évêques lancent des mandements, les curés discrètement complotent, les Comités catholiques s'agitent, leurs journaux polémiquent. Et les deux clans sont aux prises.

Alors la masse des bons électeurs, d'abord assourdie par tout ce tapage, commence à prêter l'oreille. Entraînés par la lecture des journaux, attirés et chauffés par les réunions, les ouvriers paisibles, les petits bourgeois indifférents entrent peu à peu dans le jeu. Ils se passionnent pour ou contre la liberté de l'enseignement, la suprématie du pouvoir civil, la représentation proportionnelle. On leur crie si fort, des deux côtés, qu'il y va du salut de leur âme et de leur bonheur en ce monde ou dans l'autre, qu'ils finissent par le croire.

Ils en parlent à l'atelier, dans la famille, au café, au syndicat même. Du même coup ils oublient la seule véritable question sérieuse : la question sociale.

En somme, deux petits Comités très fermés sont en mesure de créer ce qu'on appelle « les grands mouvements » de « l'opinion publique ». L'un est le Grand-Orient, l'autre le collège des évêques dirigé par Rome.

C'est sur ces États-Majors qu'agissent discrètement les financiers.

Ils se sont divisés en deux groupes : tandis que le Crédit Lyonnais, les grands industriels et trusteurs soutiennent, de leurs deniers abondants, les « œuvres » catholiques et les Comités et les journaux du Centre et de la Droite ; la Société Générale, la Haute Banque protestante ou juive, le Comité Mascaraud se rangent plutôt du côté de la Franc-Maçonnerie, et alimentent ses journaux et ses caisses.

Il y en a qui trouvent habile de soutenir à la fois les deux organisations. N'a-t-on pas découvert, dans les papiers de Mgr Montagnini, que le nonce du Pape spéculait

sur la Rente Française par l'intermédiaire de la maison Rothschild ? Ainsi l'on est à la fois pour le Vatican et pour la rue Cadet et l'on peut jouer un petit jeu de bascule éminemment conservateur. Si les curés deviennent trop dangereux on leur lance aux jambes tous les frères .: du « petit père Combes ». Mais si les francs-maçons victorieux s'appêtent à écraser leurs adversaires, aussitôt Rouvier puis Clemenceau brisent leur élan, et Briand se jetant au travers de leurs cohortes les arrête au cri de : Apaisement ! Apaisement ! (1910).

Car l'existence des deux « machines » à remuer l'opinion est également nécessaire au capitalisme conservateur. S'il n'y avait qu'un acteur en scène, il n'y aurait plus de lutte, donc plus de drame, et la politique ne serait plus intéressante.

Or, il faut qu'elle soit intéressante pour détourner l'opinion publique de la seule véritable force qui mène tout : la Finance.

Dans un pays comme la France, où onze millions de prolétaires ouvriers ou paysans, petits propriétaires, petits commerçants, sont gouvernés et exploités par une oligarchie de quelques milliers de financiers et d'industriels étroitement unis, si les citoyens avaient une idée claire de leurs intérêts, ils feraient bloc contre la Haute Banque, la grande métallurgie, les rois des chemins de fer, des sucres, des engrais chimiques, etc., surveilleraient le monstrueux gaspillage du budget, imposeraient une meilleure distribution des richesses et prépareraient une société meilleure.

La Finance et la Presse

Il était nécessaire, pour que le public s'intéressât à la pièce qu'on lui jouait, que chaque jour un organe d'informations vint le renseigner sur les péripéties du drame ; que de temps à autre des discussions et des polémiques soutinssent l'intérêt languissant. C'est le rôle de la presse.

Admirable invention ! Pour la modeste somme de cinq centimes (1910), tout citoyen peut se procurer chaque matin un rapport, sommaire mais vivant, de ce qui s'est passé la veille dans les cinq parties du monde. Tout ce qui peut l'intéresser s'y trouve exposé sous une forme agréable, depuis le récit sensationnel du dernier crime jusqu'à la chronique sportive et aux cours de la Bourse, sans oublier le courrier des théâtres et le compte rendu des séances de la Chambre.

La politique en particulier y tient une grande place. Les gouvernants y sont traités souvent avec la plus grande liberté. Le public, impressionné par le luxe des « fils spéciaux » et des innombrables « correspondances », s' imagine que les journaux savent tout ; frappé par la violence de la critique, il se persuade qu'ils disent tout. Des notes officielles communiquées par le gouvernement lui-même, la publication des discussions parlementaires, des commissions d'enquête lui font croire que tout se passe au grand jour dans la République. Ainsi s'est formée l'idée que la souveraineté populaire est liée à la liberté de la presse et que la presse est l'organe par lequel le souverain contrôle ses représentants.

Dans ces conditions la presse est devenue dans la démocratie une puissance de premier ordre.

Le temps n'est plus où un journal de quatre pages se vendait quatre ou cinq sous et pouvait vivre du seul produit de sa vente. Au début du siècle, le prix du numéro est tombé à un sou en même temps que, par une curieuse contradiction, le nombre des pages passait de quatre à six



LA DIVERSION CLASSIQUE : LA PETITE GUERRE AUX CURÉS : LES INVENTAIRES
(Le Petit Journal)

et même à huit ; en outre, la concurrence obligeait à multiplier les correspondants, les dépêches par fil ou sans fil, les photographies, dessins, etc... — sans compter les fanfares, les salles de spectacles, prix de concours, etc... dont on se sert pour attirer les lecteurs. Ainsi les dépenses augmentant quand les recettes diminuaient, tous les journaux en sont arrivés au déficit.

Prenez, par exemple, en 1909, le bilan d'un des plus grands, le *Petit Journal*. Si vous mettez en regard les frais de papier, impression, rédaction, etc... tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et d'autre part les recettes provenant exclusivement de la vente aux huit cent mille abonnés et acheteurs au numéro, vous trouvez un déficit de 1 million et demi. Plus ce journal écoule d'exemplaires, plus il perd. Il n'y a pas un grand journal qui vive exclusivement de sa vente.

Mais il y a dans le bilan un poste que j'ai oublié, ce sont les recettes de « publicité ». Pour le *Petit Journal*, elles atteignent en chiffres ronds trois millions (1920), transformant ainsi le déficit en un bénéfice de 1 million et demi. C'est donc la publicité qui le fait vivre, et il en est ainsi de tous les quotidiens.

En France, les annonces des particuliers et des petits



LE DIRIGEABLE DU « PETIT JOURNAL »

commerçants donnent peu de recettes : il y a bien quelques grands magasins, quelques produits pharmaceutiques qui passent avec les journaux des traités de cinquante mille francs par an. Mais ils sont rares. Ce qui rapporte surtout, c'est la publicité financière.

Supposez que le Crédit Lyonnais soit occupé à lancer un emprunt russe d'un milliard ou deux, comme il le fait

périodiquement, depuis la conclusion de l'alliance franco-russe, et supposez que, juste à ce moment, le *Petit Parisien*, le *Petit Journal*, le *Journal* ou le *Matin* se mettent à déclarer que la Russie court à la faillite, que son Trésor est vide, ses récoltes insuffisantes, son administration est désorganisée, ses finances livrées au pillage. On devine le résultat : le rentier français épouvanté n'achètera pas de titres ; les Établissements de crédit qui en ont pris ferme la plus grande partie, verront leur papier leur rester pour compte, et les bénéfices escomptés se transformer en pertes énormes. Ainsi c'est de la presse quotidienne, de la presse dite *indépendante* que dépendent en fait le succès ou l'échec des grands emprunts (rien que dans les premiers six mois de 1910, les banques lancèrent sur le marché, plus de trois milliards de valeur).

Dans ces conditions, il était indispensable que la Haute Banque mit la main sur la presse.

La publicité financière

La banque certes ne traite pas directement avec les directeurs de journaux. Elle aurait peur de se compromettre en de vilains marchés. Surtout elle redoute le chantage. Il y a autour de la Bourse toute une nuée de journaux petits ou grands, insectes venimeux qui tournent autour du bœuf gras, vivent à ses dépens et peuvent lui faire de douloureuses piqûres. La Haute Banque interpose entre elle et ses dangereux parasites la moustiquaire des « courtiers de publicité ».

En 1910, ils étaient quatre qui se chargeaient des relations avec la presse : ils prenaient à forfait la publicité d'une émission. Moyennant une somme fixe une fois versée, ils se chargeaient d'« arroser » les journaux, de faire publier partout des articles capables d'attirer la clientèle vers les guichets, et surtout d'arrêter toute information défavorable, toute note discordante qui pourrait troubler le public des souscripteurs et porteurs de titres.

Ce sont eux qui reçoivent ou qui visitent les directeurs de journaux. Comme ils ont pris la publicité à « forfait », ils ont intérêt à défendre leur caisse : ils résistent donc énergiquement aux menaces de chantage, et s'efforcent d'obtenir le concours de la presse au plus juste prix. D'où, pour la Banque, double avantage : économie et sécurité.

Pour se guider dans leurs opérations, ces quatre courtiers, hommes fort au courant des choses du journalisme, ont dressé une liste des journaux. Tous y figurent, depuis le grand quotidien qui « tire » un million d'exemplaires, inonde la capitale et la province de ses numéros à manchettes et à clichés sensationnels, jusqu'aux misérables « feuilles de choux » qui tirent à vingt exemplaires et ne paraissent qu'à la veille d'un emprunt. Chaque journal est coté à sa juste valeur, selon l'action qu'il exerce sur le public, c'est-à-dire selon le nombre et la fortune de ses lecteurs ; et les sommes qu'on lui alloue varient à proportion, de 50.000 francs à 20 francs.

Récemment encore chaque émission était l'occasion de marchandages parfois pénibles.

Aussi a-t-on imaginé un perfectionnement.

Tout journal publie un « bulletin financier ». Les courtiers prirent « à ferme » ceux des principaux quotidiens. Ainsi le *Temps* fut affermé à M. Georges Manchez, homme qui jouit à la Bourse d'une grande autorité d'abord à cause de son talent, ensuite parce qu'on sait qu'il est le porte-parole des Agents de change. D'autres tenaient les *Débats*, le *Gaulois*, le *Petit Parisien*, etc., etc...

Les directeurs de journaux se prêtent volontiers à ces

combinaisons, car ils sont sûrs ainsi d'encaisser une somme fixe, quel que fût le nombre des émissions. Certains jouent leur *Bulletin financier* jusqu'à 250.000 francs-or par an. C'était mieux qu'une ferme en Beauce ! C'est leur principale recette, et la plus assurée, celle qui permet au journal de boucler son budget.

Quant au courtier, il peut vanter dans les colonnes réservées à son bulletin, toutes les valeurs qui lui plaisent, débiter toutes celles pour lesquelles on ne l'a pas payé. Et il profite de la puissance du journal dont il dispose pour obtenir des banques, à chaque émission, de très fortes commissions.

Il arriva qu'un seul de ces courtiers parvint à affermer ainsi le bulletin financier de quatre des plus grands journaux de Paris. Ce fut une belle émotion ! Allait-on se trouver en face d'un trust de la publicité financière ? Gros danger : car le trust aurait pu faire la loi à la Haute Banque et lui imposer à chaque emprunt des tarifs exorbitants. Alors les grands Établissements de crédit s'émurent et menacèrent. Le courtier s'engagea à ne pas dépasser le chiffre de quatre bulletins. Et c'est ainsi que les financiers sont restés maîtres de la presse, et non pas la presse des financiers.

Mais, dira-t-on, il ne s'agissait là que du bulletin financier ; pour le reste, le journal restait maître de sa ligne de conduite.

Cela est vrai en théorie ; mais, en pratique, non. Imagine-t-on, par exemple, le courtier de publicité prônant en sixième page un emprunt russe, et le rédacteur politique déclarant, en première page, que la Russie va être acculée à la faillite ! Évidemment le public resterait sous l'impression de l'article de tête, et les Banques seraient volées.

Aussi au moment d'un lancement d'emprunt russe, bulgare ou argentin, on ne voit dans la presse aucune note défavorable à ce pays. Non seulement les articles de critique font place à des articles élogieux, mais encore les dépêches mêmes des agences sont soigneusement filtrées. On ne laisse imprimer aucune de celles qui pourraient jeter quelque inquiétude sur la prospérité de la nation emprunteuse — quand bien même il s'y passerait des événements d'une extrême gravité.

En 1909, la Grèce était en proie à une véritable révolution qui a duré plus de six mois. Tous les journaux européens étaient pleins du récit de coups d'État militaires répétés. Mais le gouvernement hellène négociait un emprunt avec les Banques françaises : c'est pourquoi les journaux français étaient à peu près muets. Notre grand organe spécialisé dans la politique étrangère ne donnait que quelques rares notes, presque toutes optimistes. Mais en revanche, en quatrième page, s'étalait un magnifique placard de publicité pour la *Banque d'Athènes*.

Et il en est ainsi même des questions politiques quand la Haute Banque y est intéressée.

L'impôt sur le revenu était inscrit au programme républicain depuis 1869. En 1906, l'énorme majorité des députés avaient promis de le voter. M. Caillaux avait établi un projet très modéré, et le *Temps* lui-même s'en déclara partisan.

Mais il obligeait les Établissements de Crédit à montrer leurs livres aux agents du fisc ; ce qu'ils ne veulent pas faire parce que tous fraudent l'État sur l'impôt des valeurs mobilières.

Alors, ils donnèrent le mot d'ordre à leurs courtiers. M. Manchez, dans le *Bulletin financier* du *Temps*, attaqua vivement le projet Caillaux ; les rédacteurs de la première page se mirent naturellement à l'unisson — contredisant leurs premières déclarations. Un fonds spécial fut consti-

tué pour « encourager » les journalistes à combattre l'impôt abhorré. Ce fut un beau tapage ; pendant plusieurs années, on effraya le public en lui parlant de « mesures inquisitoriales ». On aurait cru, en vérité, que les bûchers de Torquemada allaient se rallumer pour brûler le malheureux contribuable qui hésiterait à déclarer son revenu. On a fait si bien que la masse des électeurs en fut dégoûtée.

Si la République a aboli la censure, la Haute Banque l'a rétablie sous une nouvelle forme. Par l'intermédiaire de ses courtiers, elle exerce un véritable contrôle sur tout ce qu'impriment les journaux. Aucune information ne passe si elle contrarie ses émissions ; aucun article n'est publié s'il est contraire à ses intérêts. Le courtier, maître du *Bulletin financier*, est là qui veille. Il met un doigt sur ses lèvres et l'on se tait ; il parle et toute la presse répète ses paroles. Ainsi, sur toutes les questions vitales, le public ne sait que ce qu'on veut lui faire savoir.



M. MOUTHON,
L'AUTEUR DE « DU BLUFF AU CHANTAGE »
(Croquis de NOËL DORVILLE)

Les journaux d'affaires

Clemenceau, dans un roman intitulé *Les plus forts*, a raconté plaisamment l'origine de la presse d'affaires.

Un jour, un industriel (c'était Marinoni) inventa une machine qui imprimait, en quelques heures, des millions de feuilles ; il loua des « rotatives » aux directeurs de journaux et en tira de beaux profits. A la fin, il se dit que s'il mettait lui-même de l'encre sur le papier, il ajouterait au bénéfice de l'imprimeur celui de journaliste, et doublerait son gain. C'est ce qui arriva.

Mais pour gagner le plus possible et donner le plein rendement à ses machines, il fallait que son journal eût un très gros tirage ; s'il s'inféodait à un parti politique, il s'aliénait du coup tous les autres, et limitait sa clientèle ; il décida donc de n'avoir aucune opinion politique.

Il composa un journal neutre où se trouvaient en abondance des accidents, des crimes, des informations plus ou



M. JEAN DUPUY

moins scientifiques ou artistiques, des chroniques vagues sur des lieux communs sentimentaux ou sociaux ; enfin, tout ce qui peut amuser la badauderie populaire « sans choquer personne ».

En province, chez les petites gens, boutiquiers, paysans, etc., où il est dangereux d'afficher une opinion politique, ce journal eut le plus grand succès. Il tira à un million d'exemplaires et devint l'organe favori de la masse du peuple français.

Ainsi naquit le *Petit Journal*.

Mais, par le seul fait de son gros tirage, ce quotidien devenait une puissance sociale de premier ordre. Il suffit qu'il se déclarât vaguement républicain, pour que toute la foule de ses lecteurs acceptât la République ; il suffit qu'il vantât Ferdinand de Lesseps, le « grand Français », pour extraire des bas de laine de la petite épargne un milliard qui alla s'engloutir dans les boues du canal de Panama. Alors le gouvernement et les financiers durent compter avec lui. Son président, Charles Prevet, devint sénateur, chef de groupe, rapporteur des grandes commissions, un des hommes qui disposent de la vie des ministères, une des premières puissances de l'État.

Ce succès était trop grand pour ne pas susciter des imitateurs.

Un huissier des Basses-Pyrénées, nommé Jean Dupuy, acheta pour un morceau de pain, un journal qui végétait : le *Petit Parisien*. Il copia fort exactement les méthodes de rédaction, de lancement, de publicité de son grand confrère. Il obtint les mêmes résultats, et bientôt devint son rival.

Survint l'affaire Dreyfus : le parti nationaliste qui avait mis la main sur les actions du *Petit Journal* lui donna une orientation nettement hostile au gouvernement. Waldeck-

Rousseau voulant neutraliser cette action dangereuse, chercha l'appui du *Petit Parisien*. Il s'entendit avec son propriétaire. Le *Petit Parisien* devint discrètement Waldeckiste et Jean Dupuy, l'ancien huissier, qui n'était pas même député, débuta dans la politique comme ministre de l'Agriculture. C'est ainsi que l'apaisement selon Waldeck-Rousseau triompha et la Tempête soulevée dans l'opinion par l'affaire Dreyfus s'apaisa.

M. Dupuy pensa, chaque matin, pour trois ou quatre millions de Français. M. Jean Dupuy, sénateur, président de la gauche républicaine, président du syndicat de la presse, fit de droit partie de presque toutes les combinaisons ministérielles. On lui attribua, à cet huissier, tantôt le portefeuille de l'Agriculture, tantôt celui du Commerce, et s'il avait désiré celui de la Guerre on le lui aurait donné, il était l'homme indispensable à tout gouvernement, quel qu'il fût, car c'est lui qui dirigeait l'opinion publique en France.

A côté de ces navires de haut bord, deux autres furent lancés : le *Journal* et le *Matin*.

C'était au lendemain de la faillite de la Compagnie du Panama. Grâce à sa complicité avec les chefs de cette « colossale entreprise », la maison Letellier — plâtres et ciments — avait encaissé d'avance des sommes énormes. Une commission parlementaire fut nommée pour faire rendre gorge aux entrepreneurs trop habiles.

M. Letellier prit peur ; pour se défendre contre un pouvoir politique qui s'appuie sur l'opinion, quelle meilleure arme pouvait-il trouver qu'un grand quotidien ? Avec l'aide d'un professionnel, fort adroit, il fonda le *Journal*. Comme la « copie » y était fort bien payée, tout ce qu'il y a de notable dans le monde de la politique, de la littérature, voire de la science, y collabora ; le succès fut considérable, le tirage énorme. Comment dès lors traduire



M. HENRI (LETELLIER)

devant les juges un homme qui possédait une telle puissance sur l'opinion ? D'ailleurs, le père Letellier, avec une belle franchise, avait prévenu qu'il se défendrait : « *Mon journal*, disait-il souvent, *c'est un pistolet dans ma poche. Si l'on m'attaque...* » et il faisait le geste de coucher quelqu'un en joue. De fait, personne n'osa l'attaquer : la Commission d'enquête renonça à lui demander des comptes, et il garda les millions du Panama.

Même histoire pour le *Matin*.

Bunau-Varilla, avec le concours de son frère Philippe, ingénieur du canal de Panama, était arrivé à tirer de la trop fameuse Compagnie une quarantaine de millions. Menacé, lui aussi, par la Commission d'Enquête, il acheta, d'accord avec son associé Poidatz, le journal le *Matin*, et il en fit un puissant « organe indépendant ». Il obtint le même



BUNAU-VARILLA

(Dessin de DELANNOY, dans les *Hommes du Jour*)

résultat et put jouir en paix de l'argent soutiré à l'épargne française.

Ce succès insolent devait avoir des conséquences incalculables.

Ainsi deux hommes d'affaires, parce qu'ils disposaient chacun d'un grand quotidien, pouvaient tenir en échec le Parlement, le gouvernement et la magistrature, c'est-à-dire la puissance publique toute entière.

Dès lors, ils ne se contentèrent plus de se défendre : ils attaquèrent.

Au fond, quel était le but de ces hommes d'affaires, les Jean Dupuy, les Letellier, les Bunau-Varilla ? Ce n'était pas de faire triompher une doctrine politique ou sociale, de porter au pouvoir un groupe d'hommes unis par des convictions communes. Ils le déclarent eux-mêmes bien haut, ils se tiennent à l'écart de tous les partis.

Hommes d'affaires, ils voient uniquement dans le journalisme une affaire. Ils veulent gagner de l'argent. Or, nous l'avons vu, avec leurs journaux à six et huit pages, leurs clichés photographiques et leurs fils spéciaux, leur service de correspondance, et aussi leurs fanfares, leurs salles de spectacles, leurs concours avec des prix fort élevés, il arrive

que le numéro vendu un sou au public, lui coûte plus de cinq centimes. Plus ils vendent, plus ils perdent.

Il faut donc qu'ils se rattrapent sur les affaires « à côté ».

Déjà la publicité financière faite par l'intermédiaire des courtiers de la Haute Banque leur fournissait des revenus énormes.

Mais cela ne leur suffit pas. Ils organisèrent le pillage systématique du budget. Forts de leur puissance électorale et de leur action quotidienne sur l'opinion, ils firent sur le gouvernement et sur le Parlement une pression incessante. Aucun ministère n'avait leur appui, s'il ne leur réservait une forte part dans toutes les entreprises et dans toutes les commandes de l'État.

C'est ainsi que les Letellier du *Journal* se firent une spécialité des entreprises coloniales, concessions au Congo, au Maroc, etc... et aussi construction du pont Alexandre, du Petit Palais, et bien d'autres.

La comptabilité de la maison Letellier était faite sur trois colonnes :

1^o *Journal*. 2^o Plâtres et ciments. 3^o Congo. Si la première était toujours en déficit, les deux autres annonçaient des bénéfices. Mais c'est le *Journal* qui faisait obtenir les commandes et les entreprises coloniales.

De même M. Bunau-Varilla était engagé à fond avec le groupe belge du baron Empain, dans le Métropolitain et dans les principales affaires de transport et d'électricité de la Ville de Paris. On sait comment le ministère Combes, pour avoir la neutralité bienveillante du *Matin*, dut livrer à M. Lecouturier, gendre de M. Bunau-Varilla, la marque de la « Grande Chartreuse ». Pour pouvoir républicaniser le corps des officiers, le général André dut faire « marcher l'armée » en guise de réclame pour le journal de Bunau. Le Ministère des Colonies fut obligé d'organiser — et de payer — la mission Blanchet pour permettre au même Bunau et à ses associés Besnard et Jarislowski de rechercher des gisements de phosphates au Soudan.

Tous les ministères, à tour de rôle, durent livrer une part de leur budget à ces grands directeurs de l'opinion, sous peine de se voir traités comme l'aurait été naguère le pauvre Milliès-Lacroix. Ce qu'il en coûta à la France, on peut le deviner quand une marque comme la Grande-Chartreuse, évaluée quarante millions, fut cédée à un Lecouturier pour cinq cent mille francs.

Ce fut le pillage systématique de la fortune publique.

La Presse et le Gouvernement

Nous avons vu quel pouvoir les financiers exerçaient sur la presse : nous allons voir maintenant quelle action la presse exerçait sur le gouvernement.

En 1910, le *Petit Parisien* tire chaque jour à 1.200.000 exemplaires, le *Journal* à 850.000 ; le *Petit Journal* à 800.000 ; et le *Matin* à 600.000.

Cela leur fait à eux quatre une clientèle de 3 millions de citoyens. C'est le tiers du corps électoral.

Le reste dépend de quelques journaux politiques parisiens comme l'*Écho de Paris*, l'*Éclair*, les *Temps*, les *Débats*, ou provinciaux, comme la *Dépêche de Toulouse*, le *Progrès de Lyon*, le *Phare de la Loire*. En tout, une vingtaine.

Chacune de ces feuilles est rédigée par toute une armée de journalistes, spécialisés dans l'information, les échos, les reportages, la politique, le théâtre, etc...

Mais un seul homme mène toute cette armée. Les agences envoient chaque soir des centaines de télégrammes, mais le directeur arrête ceux qu'il ne juge pas utiles de communiquer à sa clientèle : pour l'article de fond, c'est



ARTHUR MEYER, DU « GAULOIS »
(Dessin de DELANNOY, dans les Hommes du Jour)

le journaliste qui l'écrit : mais c'est le directeur qui l'inspire. Y a-t-il un scandale ? Le directeur décide si on en parlera ou si on le cachera, si on l'exagérera ou si on l'atténuera, et à quel moment on arrêtera la campagne.

Que d'informations intéressantes, que d'affaires inavouables, que de crimes commis contre l'intérêt public sont arrêtés ainsi au seuil des salles de rédaction.

Une vingtaine d'individus décident ainsi chaque soir ce que le peuple français doit savoir ou ignorer.

Le Parlement tout entier tremble devant cette énorme puissance.

« Regardez vos circonscriptions », disait aux députés, le ministre Lebret, au moment le plus grave de l'affaire Dreyfus. Presque toute la gauche était dreyfusiste, mais la grande presse était hostile et, à part quelques socialistes, toute la Chambre suivit Méline.

Le *Matin*, mécontent d'un ministre, ne menaçait-il pas un jour de passer au duc d'Orléans ? Buñau-Varilla envoya même, dit-on, un de ses fidèles rédacteurs offrir la couronne à Philippe VII. Si sa démarche n'eut pas de suite, c'est que le gouvernement lui donna la prébende qu'il voulait.

Quel politicien serait assez courageux pour oser entrer en lutte avec la puissance formidable de la presse ? Elle en a exécuté quelques-uns et des plus grands.

Clemenceau était dans tout l'éclat de son talent et de sa force, en 1890. Rien ne lui résistait ; il faisait et défaisait les majorités : on l'appelait le « tombeur des ministères ». Par malheur, il encourut la colère des gens du *Petit Journal*. Aussitôt toute la France le vit en une gravure célèbre, jonglant avec les sacs de livres sterling. Chaque matin on le traita de « vendu à l'Angleterre ». Répudié par ses électeurs, repoussé par les journaux, il vécut pendant quelques années une vie précaire, jusqu'au jour où les financiers, ayant besoin de sa plume alerte, lui donnèrent l'*Aurore*. Alors le politicien déchu et, qui pis est, déshonoré, redevint sénateur, chef de groupe, puis ministre et président du Conseil. Tant il est vrai que la presse peut faire et défaire la fortune des hommes politiques.

Aujourd'hui (1910) une vingtaine d'hommes, par la seule force de leurs capitaux ou celle de leurs commanditaires, disposent de l'existence des ministères, de la fortune des hommes politiques, de l'attitude des hommes des partis, et pareils au Dieu des Vents, soufflent à leur guise sur le pays, le calme ou la tempête.

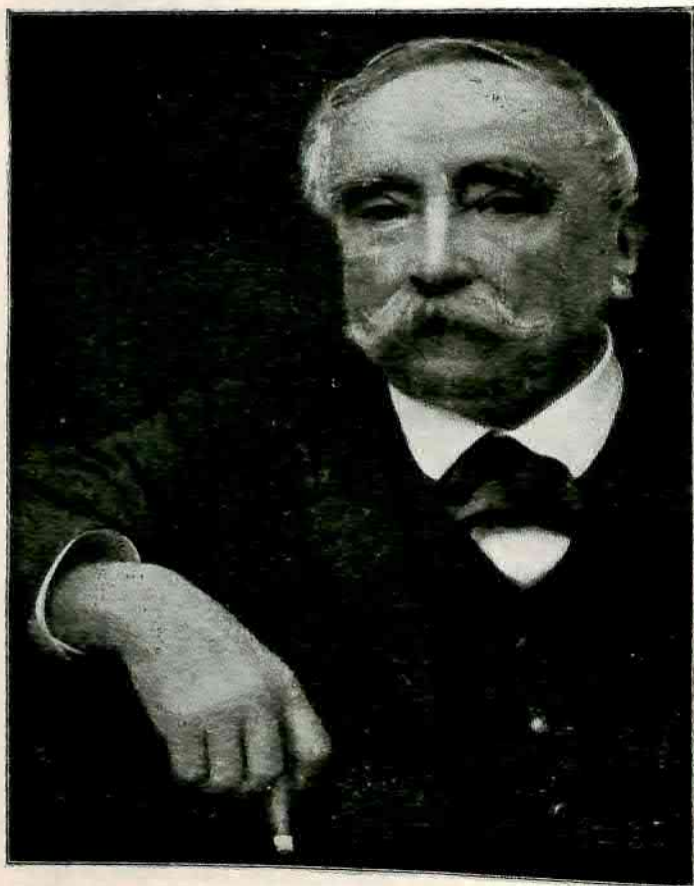
Heureusement ces hommes ne visent pas au pouvoir politique mais seulement à l'argent. On peut traiter avec eux.

En fait, le gouvernement est en négociations constantes. D'abord, il s'efforce de les diviser en les mettant en concurrence les uns avec les autres ; il s'appuie, par exemple, sur le *Journal* contre le *Matin*, contrecarre l'action du *Petit Journal* par celle du *Petit Parisien*. C'est toute une diplomatie.

Mais surtout, il leur accorde, à eux ou à leurs bailleurs de fonds, des commandes de cuirassés, des concessions de mines, de chemins de fer ou de tramways. En échange, il obtient leur appui politique. Et les journaux d'opposition ne sont pas les moins dociles.

Si le gouvernement leur accorde — au détriment du budget — l'entreprise convoitée, ils sont tout prêts à mettre à sa disposition l'influence qu'ils exercent sur le public.

En somme, la presse et le gouvernement traitent de puissance à puissance. Le gouvernement donne aux directeurs de journaux de « bonnes affaires », ceux-ci, en échange, lui abandonnent l'influence qu'ils exercent sur les citoyens. Et le peuple souverain qui croit tout savoir ignore tout et ne contrôle rien.



ADRIEN HÉBRARD, DU « TEMPS »

QUELQUES SPÉCIMENS DES

NOMS	BANQUES	MÉTALLURGIE ET MINES
ADAM (trois frères : Félix, Hippolyte, Achille).	Banque Adam, Boulogne. Banque Franco-Américaine. Banque Del Rio de la Plata. Crédit Foncier Argentin. Crédit Foncier Brésilien. Caisse Hypothécaire d'Égypte. Président du Syndicat des Banquiers de province.	Mines de Mersa. Aciéries de Paris et d'Outreau.
AYNARD député.	Banque Aynard (Lyon). Banque de France. Société Lyonnaise de Dépôts.	Aciéries de Saint-Étienne.
Comte de CAMONDO	Banque de Paris et des Pays-Bas. Banque Espagnole de Crédit. Crédit Foncier Franco-Canadien. Banque Nationale de l'Afrique du Sud.	Central Mining. Ciments du Boulonnais.
DARCY		Président du Comité des Houillères. Administrateur du Comité des Forges. Mines de Dourges. Mines de Blanzy. Châtillon-Commentry.
DENFERT-ROCHEREAU	Société Française de Reports et Dépôts. Crédit Foncier Franco-Canadien.	Fives-Lille.
DUJARDIN-BEAUMETZ (frère du ministre).		Mines d'or de Saint-Elie. Mines d'or d'Adieu-Vat. Mines de Carmaux. Société métallurgique de Montbard.
FABRE-LUCE	Crédit Lyonnais. Société Foncière Lyonnaise.	Châtillon-Commentry.
FI. GUILLAIN ancien ministre.		Président du Comité des Forges. Mines d'Anzin. Aciéries de la Marine.
HELY-d'OISSEL conseiller d'État.	Société Générale. Crédit Industriel. Banque de l'Indochine. Banque I. R. des Pays Autrichiens. Banque du Nord (Saint-Petersbourg). Société Française de Dépôts.	Charbonnages des Bouches-du-Rhône. Mines d'or de l'Afrique du Sud. Cuivres et Pyrites.
HOTTINGUER	Banque de France. Union Parisienne. Banque Ottomane. Banque Russo-Chinoise. Crédit Foncier d'Autriche.	Mines d'Épinac. Zinc de la Vieille-Montagne.
O. HOMBERG	Banque de France. Union Parisienne. Banque d'Indochine.	Compagnie Générale Transatlantique.
LEBON ancien ministre.	Crédit Foncier. Crédit Foncier d'Algérie.	Président de la Fédération des Industriels et Commerçants.

200 FAMILLES EN 1911

TRANSPORTS	DIVERS
Chemins de Fer du Nord. Southern Railway.	Société Pyrénéenne d'énergie électrique. Société d'Électricité de Lourenço-Marquez. Syndicat du Yunnan. Établissements Hutchinson. Établissements Bagnier. Koréan Waterworks.
Chemins de Fer P.-L.-M. Compagnie Générale de Navigation.	
Chemins de Fer Andalous.	Gaz pour la France et l'Étranger.
Chemins de Fer P.-L.-M.	Gaz et Électricité de Marseille.
	Société des téléphones. Usines à gaz du Nord et de l'Est.
	Éclairage électrique. Distribution d'électricité. Petit Journal.
	Gaz et Électricité de Marseille.
Compagnie Thomson-Houston.	Canal de Suez.
Chemins de Fer de l'Ouest. Chemins de Fer Éthiopiens. Chemins de Fer d'Indochine. Tramways de l'Aude. Messageries Maritimes. Appontements de Pauillac.	Saint-Gobain. Phosphates de Gafsa. Est Asiatique Français.
Chemins de Fer du Nord. Chemins de Fer de l'Est. Chemins de Fer du Midi. Société Austro-Hongroise de Chemins de Fer.	
Messageries Maritimes.	Eau et Électricité d'Indochine.
	Immeubles de France. Industrielle Foncière.

L'ANARCHO - SYNDICALISME

I. EN FRANCE (1)

« Les historiens verront un jour dans cette entrée des anarchistes dans les syndicats, l'un des plus grands événements qui se soient produits de notre temps et alors le nom de mon pauvre ami Pelloutier sera connu comme il mérite de l'être. »

GEORGES SOREL. (*Réflexions sur la violence*, p. 56.)

Les anarchistes

dans les syndicats

ÉMILE POUGET, l'homme qui avait organisé avec Louise Michel en 1883, sous l'égide du syndicat des menuisiers, la manifestation des sans-travail aux Invalides, fut un des premiers à préconiser l'entrée des anarchistes dans les syndicats. D'ailleurs pour son compte il avait déjà en 1879 créé le premier syndicat des employés. Dès le lendemain du vote des lois scélérates, il écrivait, dans le *Père Peinard*, avec sa truculence habituelle :

« S'il y a un groupement où les anarchos doivent se fourrer, c'est évidemment la chambre syndicale... Les grosses légumes feraient une sale trompette si les anarchistes, qu'ils se figurent avoir muselés, profitaient de la circonstance pour s'infiltrer en peinarde dans les syndicats et y répandaient leurs idées sans bruyance ni flafas. »

Qu'un copain essaye, qu'il adhère à sa Syndicale, qu'il ne brusque pas le mouvement ; qu'au lieu de vouloir ingurgiter tout de go ses idées aux camarades, il y aille en douceur et prenne pour tactique, chaque fois qu'un ambitieux viendra bavasser élections municipales, législatives ou autres saloperies, de dire en quatre mots : « La Syndicale a pour but de faire la guerre aux patrons et non de s'occuper de politique. » S'il est assez finaud pour ne pas prêter le flanc aux mensonges des aspirants bouffe-galette qui ne manqueront pas d'en baver pis que pendre sur son compte, il se verra vivement écouté. »

Une formule de Pouget : « Le syndicalisme a pour but de faire la guerre aux patrons et non de s'occuper de politique » reçut le meilleur accueil dans les Chambres syndicales, lasses des compétitions qu'y soutenaient, dans un but avoué d'annexion, les différentes fractions socialistes : guesdistes, allemanistes, broussistes, etc...

Fondation de la C. G. T. et Congrès de Londres

EN septembre 1895, au Congrès de Limoges, la Confédération générale du Travail était fondée. L'année suivante se tenait le Congrès socialiste international de Londres. Un certain nombre de compagnons s'y rendirent, non plus en tant que militants anarchistes — l'exclusion de ceux-ci ayant été votée définitivement par les précédents congrès de Bruxelles et de Zurich — mais en tant que délégués syndicalistes. Jean Grave y était venu, comme délégué du syndicat des métallurgistes d'Amiens, Pouget représentait la Chambre syndicale de la métallurgie de Beauvais et le syndicat des ardoisiers de Trélazé, Pelloutier, la Fédération des Bourses du Travail dont il était le secrétaire, Léon Rémy, la Chambre syndi-

cale des ouvriers tisseurs d'Amiens, Léon Parsons — celui-ci, alors anarchiste fougueux, devait devenir par la suite secrétaire de Briand ! — Paul Delesalle, le syndicat des mécaniciens, Tortelier, le syndicat des ouvriers menuisiers de la Seine, etc... L'anarchiste italien Malatesta était également présent, et représentait le syndicat des ouvriers métallurgistes d'Amiens. Le congrès fut très orageux, et en dépit de la nouvelle figure prise, les anarchistes ne purent siéger. On décida que, désormais, les congrès internationaux ne seraient ouverts qu'aux groupements qui accepteraient l'action politique et parlementaire. Parmi les incidents, signalons un pugilat, où se distingua l'illustre Franklin-Bouillon, dont les papiers publics nous ont appris la mort récente. Comme un délégué anarchiste, plutôt chétif, Paul Delesalle, était à la tribune, notre Franklin, qui était alors une brute resplendissante, se précipita sur lui, sous prétexte que ce n'était pas son tour de parole, et le frappa avec la dernière violence. Le bonhomme faisait sa cour comme il pouvait aux triomphateurs du jour !

Les anarchistes revinrent de Londres, très irrités et décidés à des revanches dans les congrès syndicaux français. Pelloutier déclarait alors :

« Tous les militants de l'action syndicale vont exploiter l'intolérance stupide de la minorité pour élargir encore le fossé qui séparait déjà les syndicats et les politiciens. En ce moment, de nombreuses conférences se préparent aussi bien en province qu'à Paris, et chacun en profitera pour achever de disqualifier les parlementaires. »

Le congrès de Londres aura, du reste, un écho dans les divers congrès qui vont se tenir le mois prochain à Tours. Le délégué de notre Fédération, notamment, rendra un compte fidèle du dédain plusieurs fois exprimé par Guesde, Deville, etc., pour l'action économique, et je suis convaincu que le congrès des Bourses du travail n'hésitera pas à déclarer qu'il considère comme supérieure à toute autre la bataille économique, l'action parlementaire n'ayant pour lui d'autre valeur que celle de moyen d'agitation et de propagande.

Quant au congrès national des syndicats, son opinion sera encore exprimée plus nettement et je ne serais pas étonné, si, en même temps qu'une déclaration théorique pareille à celle du comité des Bourses, il ne votait aussi une protestation très motivée contre les hommes qui voudraient parlementariser (selon le mot de Guesde) le prolétariat... » (1).

Pelloutier.

Le Congrès de Toulouse

FERNAND PELLOUTIER (2) fut avec Pouget un des hommes qui firent le plus pour la pénétration anarchiste dans les milieux corporatistes. Pelloutier venait de Nantes, où, en com-



V. GRIFFUELHES
(*Les Hommes du Jour*)

(1) Sur l'anarcho-syndicalisme en France, voir A. Zévaès : *Le syndicalisme contemporain* ; S. Humbert : *Le mouvement syndical* ; l'article de Pierre Besnard sur la C. G. T. dans l'*Encyclopédie anarchiste* de J. Faure, etc...

(1) Cité par Jacques Prolo : *Les anarchistes*.
(2) Sur Pelloutier, voir l'ouvrage de Maurice Pelloutier, son frère ; l'étude de Victor Dave dans les *Portraits d'hier*, etc...

CRAPOUILLOT



l'anarchie

PAR VICTOR SERGE, ALEXANDRE CROIX ET JEAN BERNIER

DICIONNAIRE

historique, étymologique et anecdotique

D'ARGOT

par Jean Galtier-Boissière et Pierre Devaux



DÉBRIDER : ouvrir — ouvrir le feu.

« C'est un corsico sapé à vingt piges (condamné à vingt ans) pour avoir *débridé* avec sa seringue sur les cognes (avoir tiré sur les gendarmes). Il était dans son bled à la chasse avec son dab (père), tous deux avaient leur seringue et avec le Condé en petite (le permis en poche). Tout à coup le mee voit ralléger deux pandores, son daron est entre lui et les cognes, il lui dit « mets-toi un peu de côté » ; le dab croyant qu'il a mordu (vu) du gibier, n'ayant pas biglé les pandores, se met de côté, l'autre *débride* (tire) et les deux hirondelles (gendarmes) partent en l'air. »

D..., Forçat 1927.

DÉROUILLER : frapper (argot des voyous), étrenner, faire son premier client (argot des filles) — Rossignol 1901.

— « C'est un monde, depuis quatre heures que je suis sur l'tapin, j'ai pas encore *dérouillé*, la bougie à la main. »

— C'est effrayant, depuis quatre heures que je racole, je n'ai pas encore vu un client.

(Lacassagne.)

La définition de Rigaud et Lacassagne paraît trop restreinte : Le sens est plus étendu. L'idée de *dérouiller* va jusqu'à la bataille, et même jusqu'au meurtre.

Il finira par se faire dérouiller : Il finira par se faire tuer.

DÉSERT : déserteur.

R... qui fréquenta Montmartre, classe 14, parfaite-

ment constitué malgré sa petite taille, pris bon pour le service armé, fut *désert* pendant toute la durée de la guerre. Il trouva le moyen de ne jamais être pris, et par la suite des séjours à l'étranger lui permirent d'échapper à la curiosité des gendarmes.

Comme il paraissait extrêmement jeune pour son âge, dès que la guerre éclata, il eut l'idée de changer de quartier et il vint louer une chambre dans un hôtel, *habillé en garçonnet* ! Il était accompagné de sa maîtresse, une forte fille plus âgée que lui, qu'il fit passer pour sa mère.

Tous les matins, le pseudo-garçonnet quittait l'hôtel, un cartable sous le bras, feignant d'aller à l'école. Il allait retrouver des amis dans un lieu sûr, et s'occupait avec eux d'affaires particulières et rémunératrices. Quant à la « mère », elle allait travailler « en usine ». Cette petite famille donnait dans le quartier l'exemple de la vertu.

Le temps passant, la « mère » transformait l'habillement de son « garçon ». Lorsqu'arriva l'armistice, la « mère » déclarait en respirant qu'il était temps, car son garçon allait bientôt passer son conseil de révision.

Voilà comment R... fut *désert*, sans jamais être inquiété.

L'histoire est authentique.



L'ASSASSIN, par GUS BOFA

CRAPOUILLOT

NUMÉRO SPÉCIAL



LES BAS-FONDS DE PARIS VOLEURS ET MENDIANTS

par JACQUES ROBERTI et HARRY GREY

avec un

DICTIONNAIRE D'ARGOT

par JEAN GALTIER-BOISSIÈRE et PIERRE DEVAUX

LE CRAPOUILLOT

Magazine non conformiste



LES ESCROCS

Chapitre I. — L'escroquerie à vol d'oiseau.

QUELQUES PRÉCURSEURS

« L'ancienne monarchie, celle des Capets — Marigny — comme celle des Valois — Samblançay — ou des Bourbons — Fouquet, Law — connus ses profiteurs de la paix et de la guerre, ses détrousseurs du Trésor public... »

Maurice Garçon — 1934

ENGUERRAN DE MARIGNY (1260 - 1315) PENDU POUR MALVERSATIONS

PREMIER ministre sous Philippe le Bel, Enguerran était intelligent et cultivé. La reine lui avait fait épouser sa filleule Jeanne de Saint-Martin, et le roi le nomma successivement chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, grand maître d'hôtel, surintendant des Finances et coadjuteur de Sa Majesté au gouvernement du royaume.

Puissant, comblé d'honneurs, immensément riche, Enguerran ne manquait pas d'ennemis. L'un d'eux, Charles de Valois, frère du roi, attendit longtemps une occasion de le perdre.

Philippe le Bel avait pris quelques mesures fort impopulaires : taxes sur le peuple et le clergé, falsification des monnaies... A la mort du roi, Charles de Valois accusa Enguerran auprès de Louis X d'avoir altéré les monnaies et commis une quantité de malversations.

Arrêté, enfermé au Temple, jugé et condamné, l'ancien coadjuteur de Philippe le Bel fut pendu en 1315 au gibet de Montfaucon.

Détail amusant (pas pour lui !) : Enguerran de Marigny avait fait restaurer ce gibet quelques semaines avant son arrestation !

Alexandre Dumas a romancé les amours d'Enguerran dans « La Tour de Nesles ».

JACQUES DE SAMBLANÇAY (1454 - 1527) PENDU À CAUSE D'UNE DÉFAITE

JACQUES DE BEAUNE, seigneur de Samblançay, surintendant des Finances sous François I^{er}, fut pendu pour « larcins, faussetés, abus, malversations et male administration des finances du roi. »

Or Jacques de Beaune n'était pas le seul coupable, mais il avait commis une faute grave : il avait consenti à la reine mère, la très hypocrite Louise de Savoie, des avances considérables, à l'insu du roi.

Lorsque, en 1521, on manqua d'argent pour payer les mercenaires suisses qui composaient l'infanterie du seigneur de Lautrec, gouverneur du Milanais, le roi donna l'ordre à son trésorier de lui faire parvenir d'urgence 400 000 écus.

Hélas ! les caisses royales ne contenaient guère que des quittances de la reine mère et quelques milliers d'écus ! Louise les prit, mais elle se garda bien de les envoyer au seigneur de Lautrec, qu'elle haïssait. Ne voyant pas arriver les 400 000 écus promis par son roi, Lautrec, poussé à bout par ses soldats, qui n'avaient pas touché de solde depuis une année, livra aux Espagnols une bataille intempestive. Il fut battu à la Bicoque en 1522, et cette défaite entraîna la perte du Milanais.

Aux yeux du roi, le responsable de la catastrophe ne pouvait être que son surintendant des Finances. Samblançay, pour sa



La triste fin du riche Enguerran de Marigny : pendu haut et court au gibet de Montfaucon.

défense, raconta toute la vérité, mais personne ne l'écoula. La reine mère l'accusa, le roi l'accusa, le tribunal l'accusa.

C'est ainsi que, le 12 août 1527, Jacques de Beaune, seigneur de Samblançay, fut pendu à Montfaucon, à l'âge de soixante-douze ans, pour des « larcins » qu'il avait commis au profit de la reine mère.

Clément Marot a chanté sa triste fin :

« Lorsque Maillart, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Samblançay l'âme rendre,
A votre avis lequel des deux tenoit
Meilleur maintien ? Etc. »

JOHN LAW (1671-1729) FINANCIER EXEMPLAIRE MEURT PAUVRE ET HAÏ

FILS d'un orfèvre d'Edimbourg enrichi par des opérations d'escompte et de change, John Law avait étudié dès l'enfance la science du calcul. En grandissant, il l'appliqua avec bonheur aux jeux de cartes.